Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE 93/16/CEE DU CONSEIL

du 5 avril 1993

visant à faciliter la libre circulation des médecins et la reconnaissance mutuelle de leurs diplômes, certificats et autres titres

(JO L 165 du 7.7.1993, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005	L 255	22	30.9.2005

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1993L0016:20070101:FR:PDF